

«C'est devenu une vraie tendance» : ces villes du Val-de-Marne qui font pousser des mini-forêts

Capter le CO2 et la pollution, créer des îlots de fraîcheur, réduire les nuisances sonores, améliorer le cadre de vie... Les avantages des mini-forêts en ville sont bien compris par les municipalités. Après Chennevières et Ivry, cette année, quatre autres vont voir le jour à Nogent-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Alfortville et Vitry-sur-Seine.

Encore un peu de patience, doucement mais sûrement, les jeunes plants se développent. Chênes, hêtres, cornouillers, houx, genêts à balais... À Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), une mini-forêt est en train de prendre racine. Sur ce terrain de 500 m² cédé par le département situé à côté du collège Romain-Rolland, 1 950 arbres ont été plantés en janvier dernier.

Après Chennevières en 2019, c'est la deuxième opération du genre dans le département. Capter le CO2 et la pollution, régénérer les sols, rafraîchir l'air donc diminuer les îlots de chaleur, réduire les nuisances sonores, améliorer le cadre de vie... Les avantages de ces espaces sont bien compris par les municipalités. Cette année, quatre autres mini-forêts urbaines vont voir le jour à Nogent-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Alfortville et Vitry-sur-Seine. À Paris, le parvis de l'Hôtel-de-Ville (IVe), la place de Catalogne (XIVe) et celle du Colonel-Fabien (Xe-XIXe) sont aussi concernés.

« C'est devenu une vraie tendance, alors qu'avant c'est nous qui allions démarcher les villes, maintenant c'est l'inverse », confirme Guillaume Dozier. Le cofondateur de l'association Les Pionniers doit même refuser certains projets faute de temps. La structure basée à Arcueil a participé aux opérations de plantation de Chennevières et Ivry-sur-Seine.

« Laisser faire la nature »

Spécialisée dans la reforestation des zones urbaines et périurbaines, elle utilise la technique Miyawaki. Cette méthode japonaise consiste à planter de façon inhabituellement dense de jeunes plants respectant une biodiversité proche de celle de la forêt naturelle.

« L'idée c'est de ne pas intervenir pour laisser faire la nature, contrairement à ce que l'on voit d'habitude en ville, c'est plus sauvage. » À chaque opération de plantation, entre novembre et mars, l'association invite les riverains à participer.

En 2022, la structure va créer une mini-forêt à Vitry-sur-Seine ainsi que deux autres dont la localisation reste à déterminer, en partenariat avec le département. Ce dernier a pour objectif de planter 50 000 arbres d'ici à 2027.

À Nogent-sur-Marne, la municipalité, qui prévoit de réduire de 50 % l'empreinte carbone de la ville sur deux mandats, va planter 1 000 arbres en six ans.

La ville est en train de racheter le terrain de la communauté des sœurs Carmélite pour en faire un parc public d'un hectare. Situé sur les hauteurs de la commune, entre la rue de Plaisance et la rue de Coulmiers, l'endroit faisait partie du grand parc du château de Plaisance, aujourd'hui disparu.

Un arboretum à Nogent-sur-Marne

Jacques JP Martin, le maire (LR) de la ville, assure que « le site sera laissé intact, il n'y aura aucune construction ni même de jeux pour les enfants, cet îlot de fraîcheur sera d'abord et avant tout un lieu de repos ».

Avant de le rendre accessible au public d'ici à 2023, la municipalité va réaliser un audit de l'ensemble pour répertorier les différentes espèces d'arbres, certains sont centenaires, ainsi que les nombreux oiseaux qui s'y abritent. « Un arboretum avec une quarantaine d'espèces différentes comme des eucalyptus, chênes, épicéas sera créé, l'idée c'est de faire découvrir aux gens d'autres espèces. »

À Alfortville aussi, « l'urbanisme à l'ancienne, c'est fini », selon Luc Carvounas, le maire (PS) de la ville. À partir du 15 janvier, 85 arbres seront plantés rue Jules-Guesde, en face du square René-Dumont. Merisiers, érables, pins parasols, bouleaux... « Cette mini-forêt sera installée à la place du terrain de foot, les jeunes du quartier ont accepté que celui-ci soit déplacé et réduit », poursuit l' élu.

« On verra les résultats d'ici dix ou quinze ans »

Avec un arbre tous les 3,50 mètres, « c'est un pari osé, on verra les résultats d'ici dix ou quinze ans ». Sur l'objectif de 1 000 arbres plantés au cours de son mandat, « nous en sommes à 200 ». D'autres quartiers seront concernés par ces mini-forêts, comme celui au niveau de la gare d'Alfortville. Le maire veut ainsi montrer que faire de la nature en ville à 2,8 km de Paris, avec 11 500 habitants au kilomètre carré, « c'est possible ».

À Fontenay-sous-Bois, on « débitumise » pour redonner une place au vert. Une mini-forêt d'une vingtaine d'arbres a été aménagée dans le quartier populaire des Larris. « Notre stratégie consiste à les multiplier un peu partout en ville sur des petits espaces comme dans le quartier des Alouettes ou Jean-Zay », selon le maire (FG) Jean-Philippe Gautrais. Dans la commune déjà très verte, depuis les années 1960, un arbre est planté à chaque naissance d'habitant. Aussi à chaque fois qu'un arbre est abattu, trois autres sont plantés.

Malgré tous ces avantages, créer de mini-forêts en ville n'est pas toujours simple. « Au-delà de la limite du foncier, il peut y avoir des conflits d'usage », poursuit Guillaume Dozier. Même si le Val-de-Marne est très urbanisé, il estime qu'il y a un « beau potentiel », notamment en raison du nombre de friches.

par Jeanne Cassard

